Procédure pour consulter le compte annuel de la taxe scolaire en ligne

- 1. Utilisez le lien suivant dans votre navigateur pour accéder à la page d'accueil <u>Cliquez ici</u>
- 2. Cliquez sur l'option « Visiteur » du menu



3. Sélectionnez « Image des factures »

INFORMATIONS PUBLIQUES	
Image des factures	

4. Sélectionnez la municipalité à l'aide du menu déroulant avec la flèche, indiquez le numéro civique et cliquez sur « rechercher »

Rechercher par:	Municipalité
Adresse	Numéro civique
Matricule	Type de voie
Matricule abrégé	Voie publique
Numéro de dossier	Numéro d'unité
Cadastre	Code postal
	Rechercher

5. Sélectionnez le matricule qui correspond à votre propriété. Dans le tableau affiché, il est possible de voir le montant les factures des deux dernières années. Cliquez sur l'icône de la première colonne pour visualiser la facture.

IMPORTANT : Les montants indiqués ne tiennent pas compte des arrérages et intérêts s'il y a lieu.